

TRAME VERTE ET BLEUE

DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE À LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

ARPENTER LE PAYSAGE POUR APPRÉHENDER LA TVB UN PROJET PORTÉ PAR LES CAUE D'OCCITANIE

[Contexte]

Les CAUE d'Occitanie ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la FNCAUE, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et solidaire et Régions de France. Celui-ci visait l'accompagnement des collectivités locales par les CAUE pour faire converger la mise en oeuvre de la trame verte et bleue et du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) en s'appuyant sur le paysage.

[Cadre de l'intervention du CAUE]

Dans ce contexte, les CAUE d'Occitanie ont proposé une démarche expérimentale d'ateliers sur le terrain où, à partir de l'arpentage d'un site, il s'agit d'apprécier en quoi les enjeux paysagers et ceux de la trame verte et bleue se rejoignent et s'enrichissent mutuellement. Le CAUE du Lot a choisi une commune rurale des Causses du Quercy riche en espaces naturels de premier plan comme plus « ordinaires ».

L'approche choisie était fondée sur "le vécu et le perçu" du territoire dont le paysage est une représentation. Cette stratégie pour la connaissance de la biodiversité peut être déclinée sur tout territoire : agricole, forestier, urbain ou littoral.

L'atelier des causses du Quercy a été organisé en partenariat avec Le Parc naturel régional des causses du Quercy et La Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne. Il s'est déroulé à Lalbenque, commune dont l'EPCI va s'engager dans l'élaboration du PLUI.

L'atelier s'inscrit dans un territoire très rural peu peuplé où les paysages jouent un rôle essentiel dans son attractivité et où la conservation et la gestion des milieux naturels sont un enjeu fort notamment porté par le Parc.

[Bénéficiaires]

Des élus communautaires amenés à contribuer à l'élaboration du PLUI du pays de Lalbenque-Limogne ont été les principaux bénéficiaires. Quelques élus d'autres territoires et une technicienne de collectivité en charge de questions d'urbanisme ont aussi participé.

LALBENQUE, LOT - 7 /11/ 2017

ATELIER DES CAUSSES DU QUERCY
Nature et paysage, des ressources pour construire le projet
d'aménagement d'un territoire rural.



1. Le paysage de Lalbenque (vu depuis Ausset)

2. Lecture de paysage du site d'Ausset

[OBJECTIFS DE LA JOURNEE]

- Donner aux élus des éléments de compréhension et d'appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité.
- Aborder des moyens d'actions concrets pour considérer la nature de leur territoire comme une ressource locale : à la fois composante de l'attractivité du cadre de vie, support de biodiversité et composante du projet d'aménagement et de développement.



[DEMARCHE]

- S'appuyer sur l'expérience de terrain des participants plutôt que sur une approche théorique des notions de biodiversité et de modélisation de la TVB.
- Arpenter directement le terrain et observer les composantes sensibles et concrètes du paysage, pour mettre les participants en situation d'appréhender les notions liées à la TVB et au fonctionnement local de l'écosystème patrimonial, productif et habité du territoire.
- Mettre les élus en situation à partir d'un questionnaire concret : produire du foncier constructible de qualité pour accueillir de nouveaux habitants (en regard des objectifs du SCoT) pour appréhender les notions de la démarche.



1. Intervention d'Anaïs Aellen, naturaliste du PNR

2. Extrait de la TVB locale établie par le PNR des causses du Quercy

[DEROULEMENT]

L'atelier se déroule en deux temps ; le matin observation sur le terrain (collectif) l'après-midi travail en salle (groupes de cinq personnes).

Le temps collectif a pour objet de :

- reconnaître le territoire de projet à différentes échelles de perception et arpenter le site,
- faire des apports théoriques concernant la TVB et la biodiversité directement à partir de l'observation du site ou de questionnements émanant de ce dernier,
- croiser avec les autres thèmes de l'aménagement local : patrimoine, agriculture, eau, etc.

Le temps de travail en groupe a pour objet de proposer, sur la base d'un support cartographique, des principes spatialisés d'aménagement pour le secteur parcouru à partir des éléments reconnus sur le terrain et des apports théoriques d'une documentation [(cahier regroupant des extraits (textes et cartes) du SRCE Midi-Pyrénées et des cartographies de la TVB locale établie par le Parc)] .

» Temps collectif de reconnaissance du terrain

La reconnaissance du site proposé pour l'atelier se fait à partir de lieux d'observation et d'un parcours à pied.

Le premier lieu d'observation correspond à un point haut de la commune (château d'eau d'Ausset) distant d'environ 3 km du site. De ce lieu se découvre un large panorama sur la commune, le bourg et son contexte rural largement modelé par l'agriculture. Mathieu Larribe, invite les participants à identifier, localiser et évaluer les rapports entre les composantes naturelles, agricoles et bâties du paysage : topographie, mode de groupement du bâti, implantation des groupements bâtis, motifs végétaux perceptibles (boisements, linéaires de haies, pelouses, truffières, etc) ... A partir de l'observation des motifs du paysage continus ou ponctuels, il est possible d'aborder les premières notions concernant la trame des espaces naturels : continuité écologique (fonctionnement, étendue, etc.)

Le second lieu d'observation (*Venteplume*) est distant d'1km des terrains sur lesquels porteront l'atelier de l'après-midi. Dans une perception plus rapprochée, les participants sont amenés à apprécier le site du projet dans son ensemble de «l'extérieur», en particulier le rapport au village qui se situe en arrière-plan.

Par la suite un parcours à pied au départ du bourg permet aux participants d'appréhender très concrètement la réalité du site du pech Fourcat sur lequel porte la réflexion conduite dans le cadre de l'atelier. Les participants sont invités à repérer la topographie (secteurs « plats ou pentus »...), l'habitat existant, le patrimoine architectural et paysager, les motifs végétaux (boisements, linéaires de haies, prairies pelouses, truffières...), les habitats naturels d'intérêt, les chemins, les routes, les espaces agricoles (type, localisation...), les relations visuelles avec le bourg, la localisation des équipements publics

situés en périphérie ouest du site, les liens vers le bourg, etc. Des supports cartographiques permettent aux participants d'annoter leurs observations. Des arrêts dans le parcours permettent à la fois au maire et aux élus de la commune d'explicitier le fonctionnement des lieux mais aussi à Anaïs Aellen, naturaliste du PNR des Causses du Quercy, d'aborder les notions de réservoir de biodiversité, d'espaces naturels relais et de corridors écologiques. Sont aussi abordés les aspects liés à la fonctionnalité écologique des espaces agricoles, le rôle des modes de gestion et des modes de clôture des jardins privés dans la TVB et la qualité du ciel nocturne. Les différents habitats naturels traversés (landes, pelouses sèches, bois de chênes pubescents, bois de pins noirs) permettent aussi d'aborder les enjeux propres à chaque milieu ainsi que leur valeur locale. La question de leur pérennité est aussi évoquée à l'aune du dérèglement climatique et du vieillissement de la population agricole.

» Temps de réflexion en petits groupes

L'après-midi est consacrée à un temps de travail en salle. Pendant 45 minutes, quatre groupes travaillent chacun en autonomie. Mathieu Larribe et Elise Cailleret du CAUE du Lot ainsi que Anaïs Aellen et Lucie de Cazenove du PNR des Causses du Quercy passent dans les groupes pour appuyer leur réflexion et enrichir leur questionnement.

Il s'agit, pour chaque groupe de proposer des principes spatialisés d'aménagement du secteur de *Pech Fourcat*. Le projet à mettre en oeuvre consiste à aménager 4 ha de terrain en vue de leur urbanisation avec les attendus suivants :

- proposer un cadre de vie rural attractif,
- proposer des terrains bien orientés et pas trop pentus,
- offrir des « quartiers » connectés au bourg et aux équipements par des liaisons piétonnières et VL,
- préserver des espaces naturels et des espaces agricoles fonctionnels,
- mettre en valeur le patrimoine,
- maintenir les continuités écologiques existantes et renforcer / recréer des continuités écologiques,
- répondre aux objectifs du SRCE, du SCoT et du PNR en matière de biodiversité et de TVB.

A l'issue du temps de réflexion chacun des groupes restitue son travail à l'ensemble des participants et le projet proposé est mis en débat au regard des objectifs attendus. Les options proposées prennent bien en compte les attendus de la TVB en organisant l'urbanisation de manière à préserver les milieux naturels et les trames existantes. La trame est souvent renforcée par des structures végétales qui organisent les espaces habités ou accueillent les cheminements qui relient le nouveau quartier au bourg. Les participants s'attachent aussi à la préservation des terres agricoles et à la mise en valeur du patrimoine architectural. La recherche de dents creuses est systématiquement proposée pour préserver les espaces naturels.



1



2

[BILAN]

La journée a rassemblé 17 élus et 1 technicienne de collectivité.

L'apport d'éléments théoriques *in situ* à partir de l'observation renforce la compréhension des participants.

La mise en situation qui donne à «manipuler» les concepts, les données et les objectifs du SRCE localement sur la base d'un questionnaire «quotidien» ou «d'actualité» pour les élus renforce leur appropriation.

La mobilisation des élus locaux, d'un paysagiste et d'une naturaliste pour la reconnaissance de terrain enrichit la compréhension de la complexité des questions d'aménagement du territoire local.

Une enquête de satisfaction menée suite à la journée (questionnaire) a obtenu un taux de retour de 61%.

Parmi les réponses, plus de 93% des participants sont très satisfaits ou satisfaits de la journée. De même, plus de 93% des participants jugent que la journée leur a été utile pour mieux comprendre l'articulation entre biodiversité et projet de développement local.

1. Temps de travail en petits groupes

2. Restitution des travaux à l'ensemble des participants

75% d'entre eux jugent que la journée leur a permis de mieux appréhender les enjeux du SRCE et la déclinaison locale de la TVB.

Plus de 93 % jugent positivement et utile le fait de partir du terrain et le fait de se «mettre en situation» à partir d'un questionnement concret.

100% des participants qui ont répondu au questionnaire conseilleraient à un autre élu de participer à ce type de journée et 95% d'entre eux sont prêts à participer à nouveau à une journée de ce type.

[SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENTS]

Les retours du questionnaire et les échanges avec les participants, en fin de journée ou *a posteriori*, montrent que le paysage reconnu *in situ* adossé à une mise en situation est mobilisateur et intéressant pour aborder des notions abstraites issues d'un travail scientifique de modélisation. Ainsi reconnue et manipulée, la TVB passe de l'injonction à matière du projet local. Le paysage ordinaire est vécu comme une ressource locale à la fois pourvoyeuse de biodiversité et d'aménités.

La proposition s'est révélée efficace et a permis de confirmer que des notions théoriques se transmettent mieux à partir de perceptions *in situ* ainsi que sur la base d'échanges horizontaux, d'une participation collective et d'une mise en débat des notions et des problématiques locales.

Au final, assez simples à organiser, ces temps collectifs concrets qui mêlent théorie et pratique directement sur site s'avèrent bien plus profitables pour les élus que de grandes réunions. Ils impliquent toutefois une forte mobilisation des acteurs locaux du paysage que sont le CAUE et le PNR (pour son territoire).

[SUITES À DONNER]

Cette journée est reproductible sur d'autres territoires qui sont en démarche de PLUI.

Les participants souhaitent voir ce type de journée se multiplier à l'échelle de chaque commune des EPCI pour toucher plus d'élus sur la TVB et souhaitent aussi voir aborder d'autres thèmes : la densité, le zonage du PLU, etc.



1. Présentation par le maire de Lalbenque des enjeux du site de l'atelier
2. Végétation naturelle conservée dans un jardin d'un lotissement, contribuant à la diversité biologique et à la qualité paysagère du lieu

EN SAVOIR +

LIENS UTILES

- » <http://www.trameverteetbleue.fr/>
- » <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-r2017.html>
- » Paysage et trame verte et bleue : <http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb/groupe-echange-tvb/paysage-trame-verte-bleue-deux-politiques-au-service-meme-bien-commun>
- » Trame verte et bleue et documents d'urbanisme, guide méthodologique : http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/trame_verte_et_bleue_et_documents_durbanisme_-_guide_methodologique.pdf

CONTACTS

- » CAUE du Lot : Mathieu LARRIBE, paysagiste, Elise CAILLERET, conseillère en architecture et urbanisme, 05 65 30 14 35.
- » PNR des Causses du Quercy : Anaïs AELLEN, chargée de mission patrimoine naturel ; Lucie DE CAZENOVE, chargée de mission urbanisme, 05 65 24 20 50.